

PARTIE 3

Création d'un réseau périurbain

1 - AXES DE CONSTRUCTION DE L'OFFRE

Le maillage du réseau départemental Transbeauce a longtemps structuré le territoire. Il a été en grande partie conçu avant l'explosion du phénomène de périurbanisation et aujourd'hui, la consistance de son offre n'est plus en rapport avec les besoins des communes qu'il traverse. Les horaires sont essentiellement conçus pour les scolaires. Le nombre d'arrêts se limite à un ou deux par commune alors que la croissance de la population a entraîné la création de centres commerciaux et de quartiers d'habitats collectifs, provoquant un étalement urbain au-delà des centres bourgs historiques.

À partir des lignes régulières interurbaines existantes, Keolis s'est appuyé sur le diagnostic PDU, le SCOT, le document d'orientations du DCE et le potentiel de fréquentation de chaque territoire, pour proposer quatre lignes en prolongement du réseau urbain et desservant les cinq pôles intermédiaires définis par l'Agglomération. Ces nouvelles lignes offriront une solution de déplacement à 37 000 habitants.

Le nouveau réseau sera le fruit d'une restructuration de services hérités de contrats et d'autorités délégantes multiples. La codification des lignes ne sera donc plus adaptée. Pour renforcer l'unité du service, Keolis propose de numéroter les lignes périurbaines en continuité avec les lignes urbaines, de 1 à 8 :

- * le pôle d'Anet / Ezy-sur-Eure sera desservi par la ligne 5,
- * le pôle de Nonancourt et le pôle de Brezolles seront desservis par la ligne 6,
- * le pôle de Châteauneuf-en-Thymerais sera desservi par la ligne 7,
- * le pôle de Bû / Abondant sera desservi par la ligne 8 à laquelle seront rattachées les communes de Chérisy et de Sainte-Gemme-Moronval.

Pour concevoir l'offre de ces quatre nouvelles lignes, Keolis s'est inspiré de l'expérimentation de la ligne 6 et a défini des principes de construction :

- * définir un socle d'offre minimum et commun à toutes les lignes,
- * renforcer le service sur les deux pôles les plus importants,
- * créer une desserte locale en plus des liaisons vers le cœur d'agglomération,
- * gommer les frontières urbain / périurbain grâce à de nouvelles connexions,
- * intégrer les dessertes à vocation scolaire dans les lignes régulières,
- * proposer une offre facile à comprendre.

75 % des habitants de l'Agglomération seront desservis par une des huit nouvelles lignes régulières du réseau Linéad. 

1.1 - DÉFINIR UN SOCLE D'OFFRE MINIMUM

La fréquence des lignes périurbaines n'a pas vocation à être aussi forte que sur le cœur urbain de l'agglomération. Néanmoins, les fréquences actuelles ne correspondent pas aux besoins et aux potentiels des pôles. La plupart des lignes périurbaines sont composées essentiellement d'une structure d'offre scolaire.

Keolis propose la création d'un socle minimum d'offre garantie, du lundi au samedi, toute l'année.

Cette offre « essentielle » sera conçue pour passer une journée ou une demi-journée dans le cœur d'agglomération :

- * du lundi au vendredi, un minimum de quatre arrivées à Dreux pour 8h, 10h, 14h, 17h et de quatre retours aux alentours de 8h, 12h, 17h et 19h,
- * le samedi un minimum d'un aller-retour par ligne.

En période scolaire s'y ajoutera une offre supplémentaire pour répondre aux besoins de déplacements des élèves.

**Keolis propose
la création
d'un socle minimum
d'offre garantie,
du lundi au samedi,
toute l'année.** 

1.2 - RENFORCER L'OFFRE DES DEUX PÔLES PRINCIPAUX

En plus d'une offre minimale garantie pour tous les pôles, Keolis propose une offre renforcée sur les deux pôles les plus structurants définis par le SCOT.

Le pôle d'Anet / Ezy-sur-Eure et le pôle de Nonancourt, rassemblant chacun plus de 11 000 habitants, auront une offre doublée et cadencée toutes les 60 minutes en heures de pointe et 120 minutes le reste de la journée.

Pôles	Ligne	Du lundi au vendredi toute l'année		Du lundi au vendredi en période scolaire		Samedi toute l'année	
		Aller	Retour	Aller	Retour	Aller	Retour
Ezy-sur-Eure / Anet	5	6	6	10	9	2	2
Nonancourt	6	7	6	11	8	2	2
Brezolles	6	3	3	4	3	1	1
Châteauneuf-en-Thymerais	7	4	4	4	5	1	1
Bû / Abondant	8	4	4	8	7	1	1

1.3 - CRÉER DES DESSERTES LOCALES DES PÔLES

Keolis propose de resserrer les distances inter-arrêts lorsqu'il existe une véritable continuité urbaine. Sur les quatre nouvelles lignes, 25 arrêts supplémentaires seront créés par rapport au maillage des lignes interurbaine Rémi / Transbeauce.

L'objectif est de raccourcir le temps d'accès au réseau et d'améliorer la visibilité de l'offre avec des points d'arrêts plus nombreux.

1.4 - GOMMER LES FRONTIÈRES URBAIN / PÉRIURBAIN

Le futur réseau formera un ensemble cohérent et intégré. La tarification unique appuyée par la billettique (option 5) offrira des possibilités de correspondances fluides entre toutes les lignes. Chaque usager pourra se rendre d'un bout à l'autre du territoire. Pour faciliter ces échanges, les lignes périurbaines marqueront des arrêts intermédiaires sur des pôles de correspondances périphériques, avant d'atteindre leur terminus en gare routière :

- ✿ Les Bâtes pour la ligne 6,
- ✿ L'hôpital pour les lignes 7 et 8,
- ✿ Les Châtelets pour la ligne 5.

1.4 - INTÉGRER LES DESSERTES À VOCATION SCOLAIRE

Le réseau périurbain a été construit en prenant en compte les contraintes horaires scolaires afin de réduire le nombre de circuits doublonnant l'offre des lignes régulières. Toutes les lignes permettront aux élèves d'arriver à Dreux pour les entrées de 8h et 9h et de repartir pour les sorties de 12h, 14h, 16h, 17h et 18h.

Pour réduire le nombre de circuits spéciaux, Keolis a également intégré la desserte des collèges de pôles lorsque cela était possible, par exemple :

- ✿ la ligne 5 desservira le collège d'Ezy-sur-Eure pour les élèves d'Ivry-la-Bataille,
- ✿ la ligne 6 desservira le collège de Nonancourt pour certains élèves de Saint-Rémy-sur-Avre,
- ✿ la ligne 8 desservira le collège de Bû pour les retours de 16h et 17h à destination d'Abondant.

Les lignes périurbaines
connecteront les pôles
au cœur urbain
et assureront une
desserte locale. 

1.5 - PROPOSER UNE OFFRE FACILE À COMPRENDRE

Keolis s'est attaché à appliquer des principes de construction de l'offre pour la rendre facile à appréhender et véritablement attractive.

////// PERMANENCE DE L'OFFRE

Les horaires du réseau, formant le socle commun de toutes les lignes, sont identiques quel que soit le jour ou la période de fonctionnement.

////// ITINÉRAIRES SIMPLIFIÉS

Les boucles, les tiroirs, ont été gommés pour présenter des itinéraires fonctionnant de la même manière à l'aller et au retour. Les courses trop spécifiques ont été isolées dans des lignes scolaires pour ne pas gêner la lisibilité de l'horaire commercial.

////// CADENCEMENT DES HORAIRES

Pour les lignes les plus fortes, les horaires ont été cadencés sur une base de 60 ou de 120 minutes.

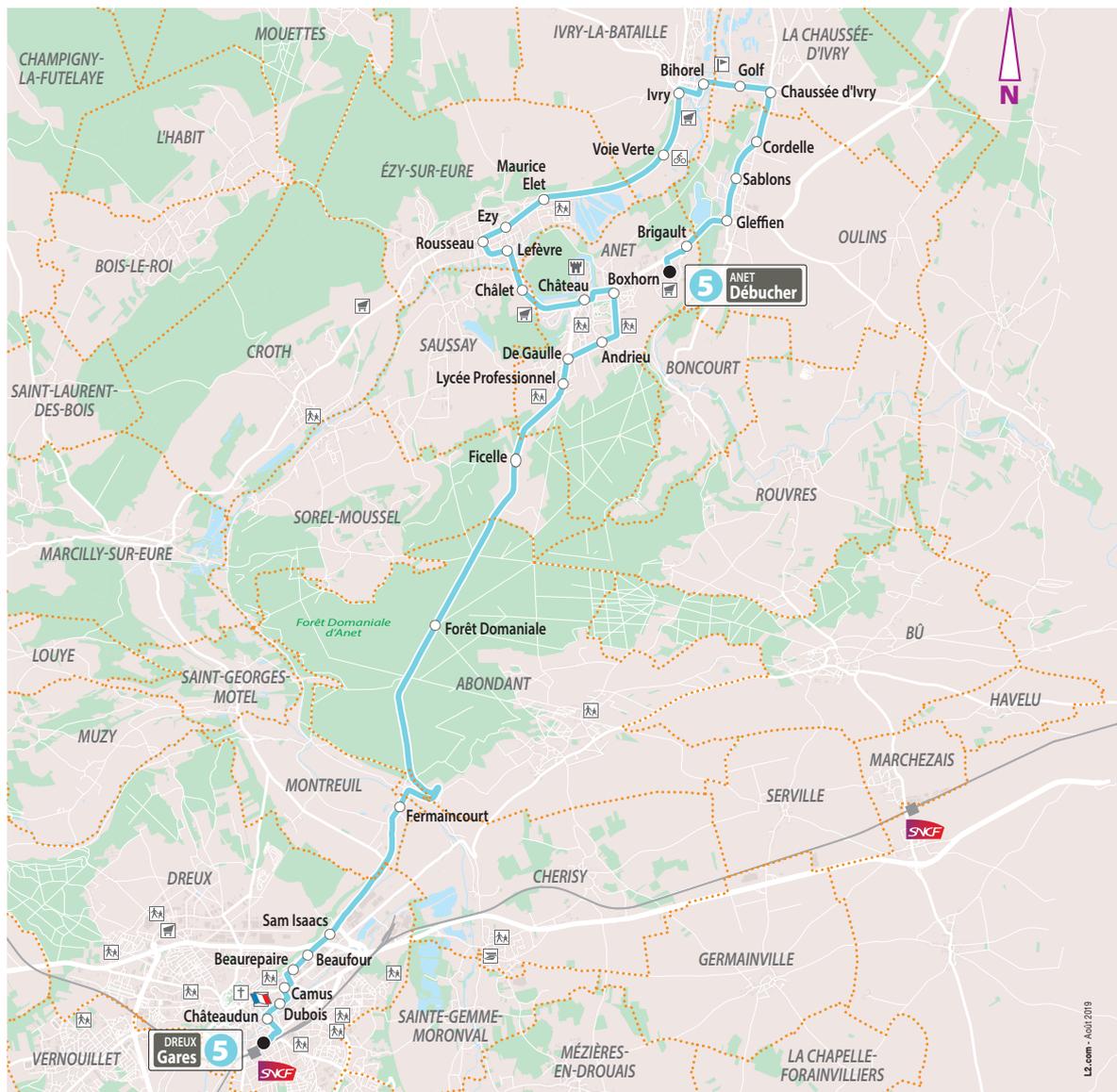
2 - CONSISTANCE DE L'OFFRE LIGNE PAR LIGNE

2.1 - LIGNE 5 : PÔLE D'ANET / EZY-SUR-EURE

Le pôle constitué des communes d'Anet, Saussay, Ezy-sur-Eure, La Chaussée-d'Ivry, Ivry-la-Bataille, et Oulins concentre 12 400 habitants avec une densité deux fois plus forte que la moyenne de l'agglomération. Il comprend plusieurs zones d'activités, deux collèges et forme un véritable ensemble aggloméré avec une quasi continuité urbaine entre les communes.

La ligne 5 aura plusieurs vocations :

- ✳ assurer une connexion rapide du pôle au cœur de l'agglomération,
- ✳ offrir une desserte urbaine locale grâce à un maillage d'arrêts plus important, semblable à celui d'un réseau urbain,
- ✳ intégrer les lignes réalisées aujourd'hui en circuit scolaire,
- ✳ proposer une liaison touristique vers la forêt domaniale et le château d'Anet au départ de Dreux.



//// ASSURER UNE CONNEXION RAPIDE DU PÔLE AU CŒUR DE L'AGGLOMÉRATION

La ligne reliera directement Dreux en passant par la forêt domaniale. Cet itinéraire direct et confortable offrira un gain de 14 minutes par rapport à l'actuelle ligne 28 qui circule par la vallée.

//// OFFRIR UNE DESSERTE URBAINE LOCALE

La ligne 5 traversera les communes du pôle avec un trajet à double sens pour offrir une véritable desserte interne. Elle marquera son terminus au centre commercial d'Anet. 20 arrêts seront créés pour garantir une distance inter stations de 700 mètres en moyenne.

//// INTÉGRER LES DESSERTES SCOLAIRES

La ligne 5 a été dimensionnée pour se substituer à certains services réalisés aujourd'hui par des lignes scolaires spécifiques. Elle remplace ou intègre des courses à destination des lycées de Dreux, du collège d'Ezy-sur-Eure et du lycée d'Anet.

//// PROPOSER UNE LIAISON TOURISTIQUE

Avec une fréquence de passage soutenue, la ligne 5 desservira les sites touristiques de la partie nord de l'agglomération :

- ✿ la forêt domaniale de Dreux grâce à la création d'un arrêt au pavillon octogonal,
- ✿ le Château d'Anet,
- ✿ la voie verte,
- ✿ le golf de La Chaussée-d'Ivry et les campings,

Les clients pourront monter à bord des bus avec leurs vélos.

//// AMÉNAGEMENTS À PRÉVOIR

Le projet de tracé proposé par Keolis implique trois aménagements de la voirie :

- ✿ à Ivry-la-Bataille, autoriser la circulation des véhicules de transport en commun rue du 11 Novembre. Un panneau de limitation à 16 tonnes a été implanté alors que cet itinéraire est déjà emprunté par les lignes 310 et 610 de la région Normandie.
- ✿ à Anet, autoriser la circulation dans les deux sens pour les transports en commun rue Boxhorn et boulevard de la Libération. Cette autorisation permettra également de raccourcir les temps de trajets des élèves du collège Mozart.
- ✿ à Anet, aménager le nouveau terminus de la ligne boulevard des Arpents ou rue des Oliviers dans la zone commerciale.

2.2 - LIGNE 6 : PÔLE DE NONANCOURT

Avec 11 400 habitants ce pôle est le deuxième de l'Agglomération en termes de population. Il est composé de centres-commerciaux, de zones d'activités et comprend des quartiers d'habitats denses qui lui permettent d'atteindre une densité de population similaire à celle du secteur d'Anet. Le projet de desserte reprend largement la structure de la ligne 6 en y ajoutant trois missions supplémentaires :

- ✿ offrir une desserte urbaine locale plus fine grâce à un maillage d'arrêts plus important,



Dans les lignes périurbaines,
les clients pourront
monter à bord des bus
avec leurs vélos. 

- * assurer une liaison transversale avec le pôle de Brezolles,
- * intégrer les lignes réalisées aujourd'hui en circuit scolaire.

OFFRIR UNE DESSERTE LOCALE PLUS FINE

6 arrêts seront ajoutés pour faciliter l'accès à la ligne et accroître sa zone de chalandise. La ligne 6 desservira le centre aquatique AgglOcéane avec un arrêt situé à moins de 400 mètres de l'entrée. À Saint-Rémy-sur-Avre, elle desservira plus finement le quartier Champs de Bray.

Le trajet en forme de boucle à sens unique de Saint-Lubin-des-Joncherets sera remplacé par un trajet à double sens avec un terminus à la Mairie.

La desserte de La Madeleine-de-Nonancourt ne peut pas être ajoutée à l'itinéraire de la ligne 6. La topographie impliquerait de dévier l'itinéraire par la RN12 ce qui pénaliserait fortement les temps de parcours pour tous les usagers. La desserte de la commune ne peut être envisagée qu'avec une ligne dédiée ou en recourant à une navette locale en rabattement sur la ligne 6. Keolis propose d'ajouter la commune dans les lieux de destination du Transport à la demande.

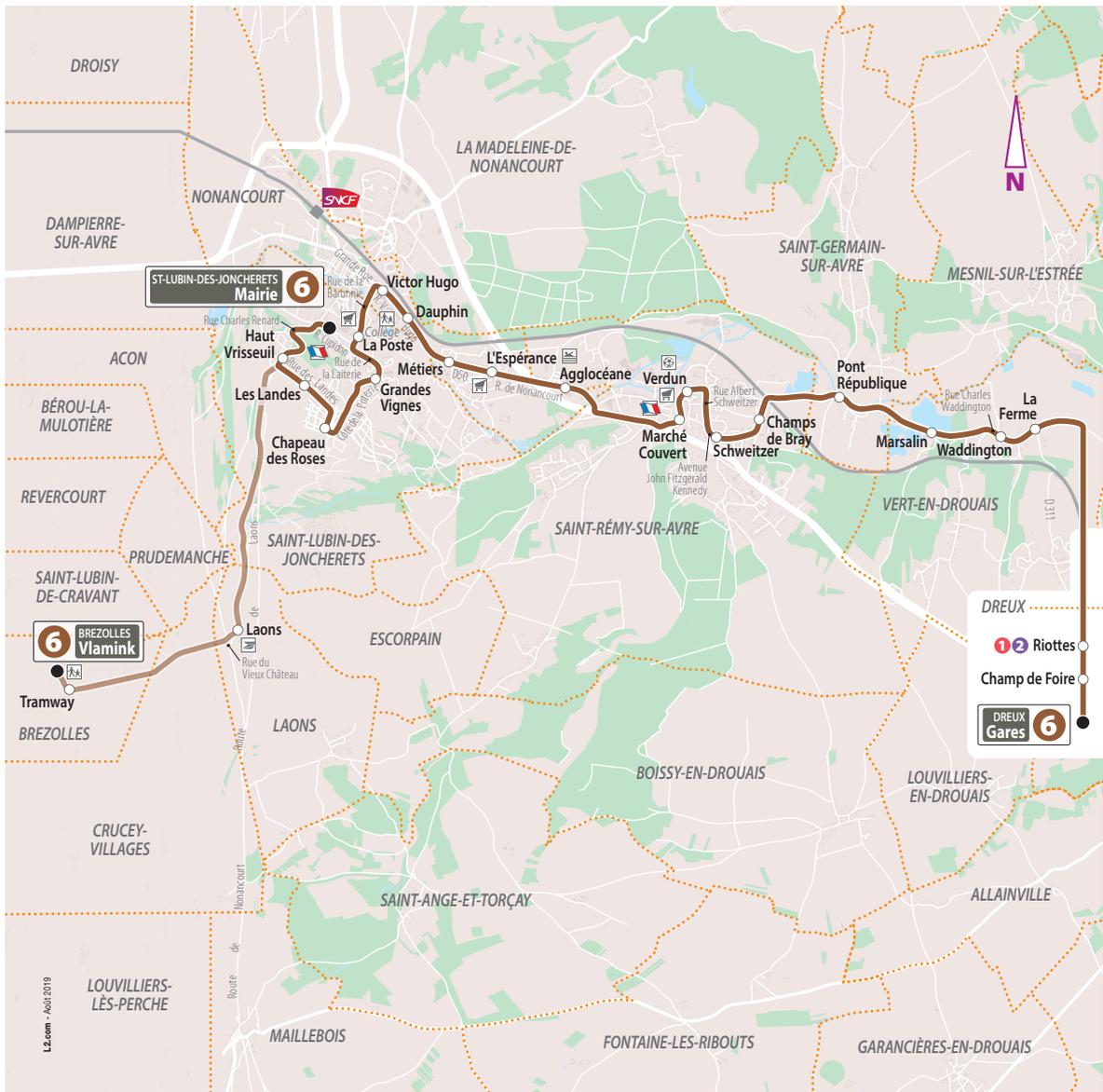
ASSURER UNE LIAISON TRANSVERSALE AVEC LE PÔLE DE BREZOLLES

L'analyse des flux de déplacement montrent que les habitants du pôle de Brezolles sont tournés vers Dreux mais aussi vers le pôle de Nonancourt. La proximité géographique des deux pôles et la densification des activités du bourg historique de Nonancourt ont créé cet attrait qui n'existait pas lors de la création du réseau interurbain Transbeauce.

Actuellement, Brezolles est desservi par la ligne 26 à destination de Dreux, à raison d'un aller-retour aux horaires scolaires. Keolis propose de desservir ce pôle par le prolongement de la ligne 6, à raison de trois allers-retours quotidiens. La ligne 26 deviendra une ligne à vocation scolaire à destination des établissements de Dreux.

**Le pôle de Brezolles
bénéficiera d'une
desserte du lundi
au samedi
à destination de Dreux
et du pôle de la Vallée
de l'Avre.**





INTÉGRER LES DESSERTES SCOLAIRES

La ligne 6 remplacera des services scolaires spécifiques pour desservir les lycées de Dreux et le collège de Nonancourt. Deux circuits assurant la desserte de Saint-Rémy-sur-Avre pourront être supprimés.

AMÉNAGEMENTS À PRÉVOIR

L'exploitation de la ligne avec des autobus Low Entry nécessitera la mise en conformité de six ralentisseurs :

- 4 à Saint-Germain-sur-Avre,
- 1 à Saint-Rémy-sur-Avre,
- 1 à Saint-Lubin-des-Joncherets.

Afin de réduire les temps de parcours de la ligne et améliorer le confort des voyageurs, Keolis préconise le remplacement des nombreux stops qui jalonnent le parcours par des cédez le passage :



Keolis propose de rédiger avec l'Agglomération une charte des aménagements de voirie empruntées par les lignes périurbaines.

- 4 stops à Vert-en-Drouais,
- 3 stops à Saint Rémy-sur-Avre,
- 2 stops à Saint-Lubin-des-Joncherets.

2.3 - LIGNE 7 : PÔLE DE CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

Le pôle de Châteauneuf-en-Thymerais est desservi historiquement par la ligne interurbaine n°24. Il est constitué essentiellement de la commune de Châteauneuf-en-Thymerais. Il forme un ensemble urbain dense, caractéristique des bourgs historiques, même si avec environ 4 000 habitants son potentiel de fréquentation est moindre que ceux de Nonancourt et d'Anet. Sa situation géographique sur l'axe de la RD 928 permet de le relier rapidement à Dreux.

Le projet de desserte proposé consistera à :

- offrir une desserte urbaine locale plus fine grâce à un maillage d'arrêts plus important,
- simplifier le tracé de la ligne,
- intégrer les lignes réalisées aujourd'hui en circuit scolaire,

////// OFFRIR UNE DESSERTE LOCALE PLUS FINE

Comme toutes les anciennes lignes interurbaines, la ligne 24 comporte très peu d'arrêts. Aujourd'hui, il n'existe qu'un seul arrêt pour desservir les 2 600 habitants de Châteauneuf-en-Thymerais. Les clients les plus éloignés doivent parcourir plus de 1,2 kilomètre pour prendre le car.

La nouvelle ligne 7 irriguera beaucoup plus finement la commune et disposera d'un maillage de cinq arrêts pour placer tous les habitants à moins de 500 mètres d'un accès au réseau.

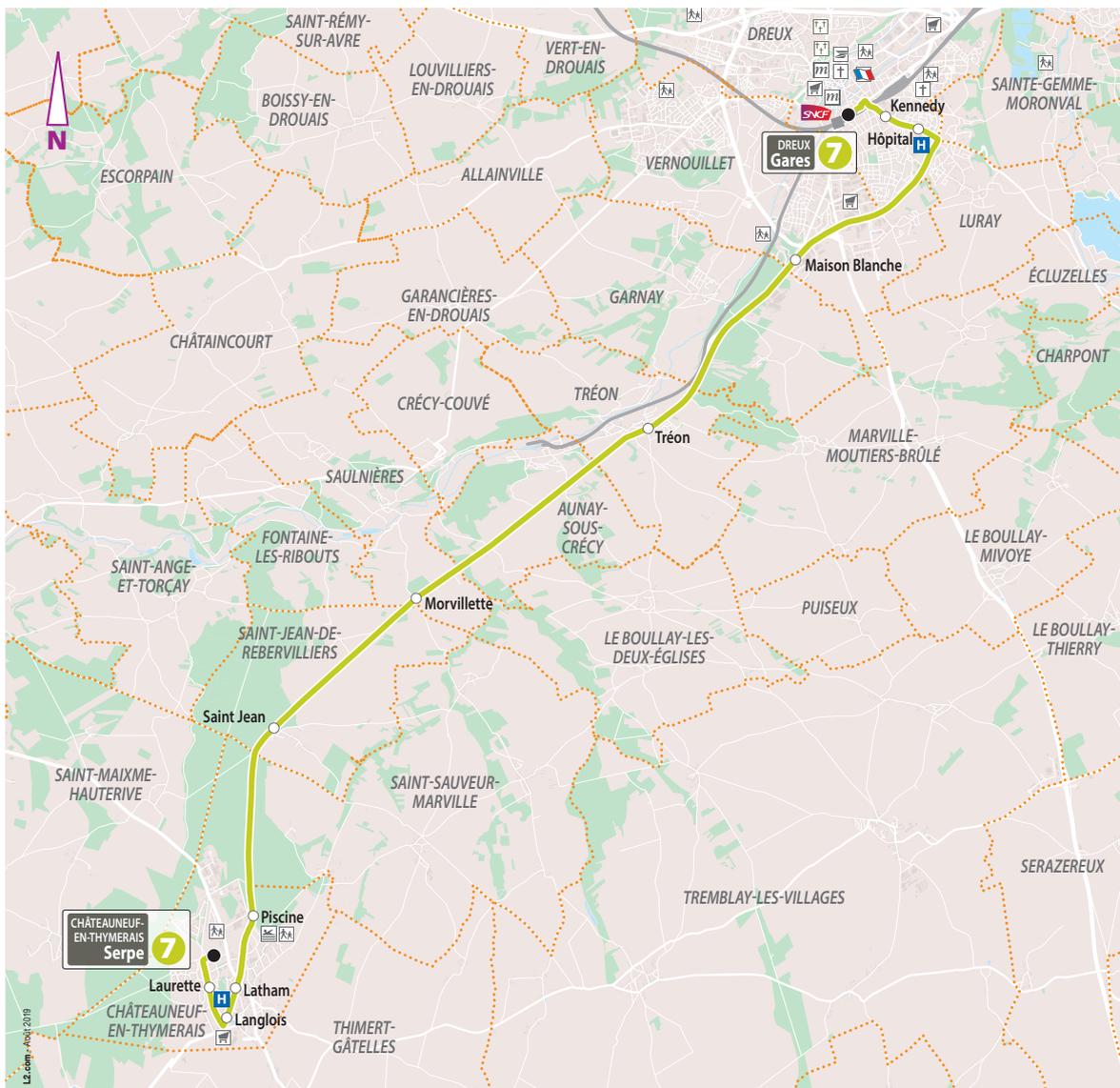
////// SIMPLIFIER LE TRACÉ DE LA LIGNE

La ligne 7 conservera son itinéraire direct jusqu'à Dreux, en desservant au passage les communes de Saint-Jean-de-Rebervilliers, Tréon et le quartier Maison Blanche à l'entrée de Vernouillet.

Pour préserver l'efficacité et l'attractivité de la ligne, Keolis propose de desservir Thimert-Gâtelles et Aunay-sous-Crécy avec les lignes scolaires et le TAD. La desserte de ces communes avec la ligne régulière poserait des difficultés de circulation et de retournement.

En arrivant à Dreux, la ligne 7 rejoindra la gare routière en passant par l'hôpital. Ce nouvel itinéraire permettra de desservir directement le plus gros générateur d'emplois de l'Agglomération et fournira une possibilité de correspondance avec les deux lignes fortes du nouveau réseau urbain.

La ligne 7 reliera
directement
Châteauneuf-en-Thymerais
à l'hôpital. 



2.4 - LIGNE 8 : PÔLE DE BÛ, ABONDANT

Ce pôle est desservi historiquement par la ligne interurbaine n°29. Il est essentiellement constitué d'habitat individuel. Il ne renferme pas de générateur significatif mais dispose néanmoins d'un collège et regroupe 7 500 habitants. La nouvelle ligne permettra de :

- ✿ reprendre la desserte de Chérisy et de Sainte-Gemme-Moronval,
- ✿ offrir une desserte plus fine grâce à un maillage d'arrêts plus important,
- ✿ desservir la gare de Marchezais,
- ✿ intégrer les lignes réalisées aujourd'hui en circuit scolaire,

REPRENDRE LA DESSERTE DE CHÉRISY ET DE SAINTE-GEMME-MORONVAL

Le tracé de la nouvelle ligne 8 reprendra l'itinéraire principal de la ligne 29 en absorbant la branche de la ligne 5 du réseau urbain pour desservir Chérisy et Sainte-Gemme-Moronval. Elle desservira l'hôpital avant d'accéder à la gare routière de Dreux.

OFFRIR UNE DESSERTE LOCALE PLUS FINE

Comme pour les lignes 5, 6 et 7, le maillage communal sera beaucoup plus fin avec la création de 4 arrêts supplémentaires.

DESSERVIR LA GARE DE MARCHEZAIS

La ligne 8 sera prolongée jusqu'à la gare de Marchezais-Broué pour offrir une correspondance avec la ligne Transilien N. Cet allongement permettra d'orienter le trafic dans les deux directions de la ligne.

INTÉGRER LES DESSERTES SCOLAIRES

La ligne 8 absorbera des lignes scolaires spécifiques pour desservir les lycées de Dreux et elle remplacera certains circuits assurant les sorties de 16h et 17h du collège de Bû.

